

Communiqué de Sparex Limited conformément à l'article 54(1) de la Loi de 2015 sur l'Esclavage Moderne (Modern Slavery Act)

Ce communiqué concerne l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2020.

À PROPOS DE SPAREX

Sparex Ltd est un leader mondial de la fourniture de pièces de rechange et d'accessoires pour tracteurs et équipements agricoles. Notre large gamme couvre les pièces détachées pour les principaux tracteurs et comprend des joints, des éléments d'embrayage, hydrauliques, de timonerie, d'approvisionnement de combustible, des roulements, des freins, des filtres, des phares et des accessoires de cabine et de châssis. Nous avons notre propre société manufacturière basée au Royaume-Uni qui fabrique des produits de haute qualité pour les pièces de première monte et d'après-vente. La gamme comprend des arbres de prise de force, des pièces de pompe hydraulique, des valves, des essieux avant (axes), des bras de suspension et des boîtes de nivellement. Notre société mère est AGCO Corporation, dont le siège social est situé aux États-Unis d'Amérique.

NOS POLITIQUES GENERALES SUR L'ESCLAVAGE ET LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

Nous demeurons déterminés à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'esclavage ou de traite des êtres humains dans notre chaîne d'approvisionnement et dans n'importe quelle partie de nos activités. Nous nous efforçons de protéger et de gérer notre propre main-d'œuvre et collaborons également avec nos fournisseurs pour nous assurer qu'ils soutiennent tous les mêmes normes en termes de sécurité, de légalité et de main-d'œuvre en bonne santé, avec une tolérance zéro à l'égard de l'esclavage humain.

Nous faisons partie du Groupe AGCO et devons nous conformer au Code de conduite internationale du Groupe AGCO. Ce code de conduite couvre les activités internes et contient une section consacrée à l'élaboration d'un milieu de travail sécuritaire et respectueux. Ce code de conduite est régulièrement révisé afin de s'assurer que son contenu continue de répondre à la fois aux exigences de l'entreprise et à la législation.

CONFORMITE AU SEIN DE NOTRE CHAINE D'APPROVISIONNEMENT

Notre Code de Conduite Fournisseur, qui reflète en grande partie le contenu du Code de Conduite International, établit les fondements des relations que nous créons avec nos fournisseurs. Ce Code de Conduite Fournisseur contient également une section qui comporte des interdictions relatives au travail des enfants, au travail forcé, à la dignité au travail, au respect des lois sur les heures de travail et sur le salaire minimum.

Nous demandons le strict respect du Code de conduite des fournisseurs à toutes les entreprises de notre chaîne d'approvisionnement et à toutes les entités qui souhaitent travailler avec nous. Nous nous attendons à ce que toutes ces organisations adoptent et prennent des mesures pour atteindre le même niveau de conduite que Sparex. Nous rendons tous nos fournisseurs au courant du Code de conduite des fournisseurs et notre formulaire standard de création de fournisseurs a des liens web avec le Code de conduite des fournisseurs, notre déclaration sur l'esclavage moderne et notre fiche d'information sur l'esclavage et la traite des êtres humains. (discuté ci-dessous)

FORMATION

Nous continuons à fournir une formation obligatoire aux membres clés de notre force de travail concernant le Code de Conduite International, afin de garantir l'adhésion à tous ses principes et d'éviter la fraude et la corruption.

SIGNALEMENT HIERARCHIQUE

En cas de suspicion de violation du Code de Conduite International ou du Code de Conduite Fournisseur, tout fournisseur ou individu travaillant pour Sparex peut effectuer un signalement anonyme par téléphone, courrier postal ou en ligne, par le biais de la Ligne d'Alerte AGCO. Vous pouvez accéder à Ligne d'Alerte AGCO via un lien sur le site internet de Sparex mais vous trouverez également un numéro de téléphone, une adresse postale et une page Web pour la Ligne d'Alerte dans le Code de Conduite International et le Code de Conduite Fournisseur.

MESURES QUE NOUS AVONS PRISES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 POUR LUTTER CONTRE L'ESCLAVAGE ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Nous avons déjà lancé des questionnaires à certains fournisseurs opérant dans des pays où il existe un risque élevé d'esclavage ou de traite des êtres humains et/ou avec un score iPC de 40 ou moins. La raison du lancement de ces questionnaires était que nous pouvions essayer de comprendre le niveau de sensibilisation de ces fournisseurs à l'esclavage et à la traite des êtres humains, de savoir si des cas d'esclavage ou de traite des êtres humains s'étaient produits au sein de leur propre organisation ou chaîne d'approvisionnement et d'apprendre quels processus ils avaient mis en place pour lutter contre l'esclavage et la traite des êtres humains au sein de leur propre organisation et de leur propre chaîne d'approvisionnement.

Les réponses aux questionnaires nous ont permis d'identifier que beaucoup de fournisseurs en question ne comprenaient pas bien le concept d'esclavage moderne. Pour tenter d'y remédier, nous avons créé un document d'une page avec un bref résumé de l'esclavage moderne et de ce que cela signifie, afin d'accroître la connaissance de nos fournisseurs. Une copie de ce document peut être trouvée sur le site principal de Sparex (<http://gb.sparex.com/suppliers>). Nous envoyons également ce document, ainsi que notre dernière déclaration de la Loi sur l'esclavage moderne, à tous nos nouveaux fournisseurs.

Au cours de l'année 2021, nous continuerons de chercher aux fournisseurs toutes les réponses exceptionnelles aux questionnaires sur une base mensuelle et examinerons et examinerons toutes les réponses reçues afin de déterminer si sparex ou le fournisseur doit prendre des mesures de suivi.

A handwritten signature in black ink that reads "Mark Doggrell". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Nom : Mark Doggrell

Titre : Finance and Operations Director – Sparex Group

Date : 15-03-2021